



## Déclaration FSU au CDEN Pas-de-Calais du 6 février 2023

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur académique , Madame la Vice -Présidente, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN de préparation de rentrée se tient dans des conditions très particulières à plus d'un titre. Tout d'abord , il se tient dans des conditions de préparation de rentrée dans le second degré que nous ne pouvons cautionner.

En effet, sans aucun texte réglementaire , les directions présentent des TRMD avec suppression de la technologie en 6ème. Cela fait suite à une annonce brutale du ministre, en pleine préparation de rentrée, sans qu'aucune étape réglementaire soit respectée . C'est d'une violence inouïe pour les professeurs de technologie, c'est d'une violence incroyable pour les équipes , c'est enfin d'une très grande violence pour le fonctionnement de nos institutions. Tout semble se passer comme si le Ministre mettait en oeuvre une réforme du collège (encore une ) de façon arbitraire , et comme étant le fait du prince. Nous ne pouvons l'accepter. C'est d'ailleurs également pour cette raison que nombre de CA sont reconvoqués ce soir.

En ce qui concerne les conditions de la rentrée dans le 1er degré, l'annonce de la perte de 53 postes ne pouvait qu'entraîner de nombreuses fermetures de classes, En 2 ans, notre département va se voir amputer de plus de 100 classes. Nous ne nions pas la baisse démographique, mais le chiffre de 2500 élèves en moins à la rentrée ne représente en moyenne que 2 élèves par école. Cela justifie-t-il une telle baisse du nombre de classes ? Et même si cette baisse démographique existe depuis plusieurs années, n'était-ce pas l'occasion de faire preuve d'ambition pour notre département ? Et pourquoi pas être un département test ? on en a l'habitude ! un département qui n'aurait aucun problème de remplacement, un département où tous les RASED seraient nombreux et complets pour une meilleure prise en compte de la difficulté scolaire. Un département où chaque classe de TPS/PS n'aurait pas plus de 15 élèves pour leur permettre une entrée bienveillante dans leur vie d'élève ,où chaque classe en éducation prioritaire n'aurait pas plus de 18 élèves, et pas plus de 22 pour les classes hors éducation prioritaire.

La situation est tout aussi alarmante dans le second degré.

Concernant la rentrée 2023 dans les collèges du Pas-de-Calais, les effectifs prévisionnels sont en légère baisse , mais cela ne permet pas de rétablir une situation fortement dégradée depuis le premier quinquennat de M.Macron. En effet, depuis la rentrée 2017, ce ne sont pas moins de 121ETP qu'ont perdu les collèges du Pas-de-Calais, pour des effectifs en hausse (+378 élèves).

Entre 2022 et 2023, la situation est stable en Education Prioritaire, c'est un point positif, mais le mal était

déjà fait : en effet, entre 2017 et 2023, pour 408 élèves supplémentaires, les collège en éducation prioritaire ont perdu presque 20 ETP. Depuis 2017, c'est bien l'EP qui fait les frais d'un redéploiement des moyens. Tout cela sans que soient épargnés les collèges hors EP qui, pour des effectifs qui ont peu varié en 6 ans ont vu leurs moyens baisser de plus 101 ETP.

Concernant l'inclusion dans les collèges du Pas-de-Calais, ouvrir chaque année de nouvelles structures ULIS ne règle malheureusement pas tous les problèmes. En premier lieu, nous continuons de demander que les élèves relevant de l'ULIS soient comptabilisés dans les effectifs par niveau du collège. Dans un second temps, nous réclamons que les équipes puissent être formées et puissent se concerter sur temps de travail afin d'éviter que l'inclusion des EBEP soit synonyme de travail voire de difficultés supplémentaires et de souffrance au travail pour les équipes.

L'ensemble de ces éléments met clairement en évidence la volonté politique d'augmenter d'année en année le nombre d'élèves par classe, tous types d'établissements confondus et de dégrader les conditions d'exercice des collègues en les forçant à prendre toujours plus d'heures supplémentaires et en devant faire face à une inclusion sans moyens.

Pour les segpa, le mal a été fait en amont, depuis la rentrée 2017 : aujourd'hui seules 12 structures SEGPA sur 53 sont dotées pour 48 élèves, les autres n'ont donc de fait que 3 divisions financées, ce qui n'est pas l'esprit de la circulaire de 2015. Par ailleurs, nous nous étonnons que 40 élèves de moins soient attendus à la rentrée 2023, alors même que les affectations 6e ne sont pas effectuées.

Enfin, nous sommes à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation contre le projet de réforme des retraites dont le résultat sera, si celle-ci est votée, un appauvrissement généralisé des futurs retraités de ce pays. Les personnels de l'Education Nationale seront particulièrement touchés, et a fortiori les femmes, majoritaires dans la profession. Cette remarque a toute sa place dans ce CDEN : des professeurs mieux payés, avec un horizon de fin de carrière et de retraite rassurant, sont des professeurs plus sereins avec leurs élèves, et encore plus à même de les faire réussir pour peu qu'on leur en donne les moyens.

Nous terminerons en revenant sur le sort fait à la technologie, rayée d'un trait de plume arbitraire en 6è alors qu'elle permet à nombre d'élèves, par la manipulation notamment et un cheminement concret de saisir des notions abstraites. Encore une fois, tant sur le fond que sur la forme cela n'est pas acceptable et pour exprimer notre désaccord le plus profond, nous quitterons, après vos réponses éventuelles, M.le Directeur académique, cette réunion.